



Ville de Saint-Louis



COOPERATION TECHNIQUE  
BELGE

---

**PROJET D'APPUI AU NETTOIEMENT DE LA VILLE DE SAINT - LOUIS**  
**(PANSLSL) - SEN / 0301111**

---

**RAPPORT ANNUEL**

**2007**

## 1. Fiche de projet : SEN0301111 - Appui au nettoyage de la ville de Saint-Louis

### Données générales

Pays	Sénégal
Titre FR	Appui au nettoyage de la ville de Saint-Louis
Titre court	PANSL
Bailleur DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement
Code Bailleur	1943211
Article	art 5
Allocation de base	bilatérale directe [BA54105402]
Contrat de gestion	Contrat de gestion 1
Secteur	14050 - Traitement des déchets
Marqueurs thèmes	Environnement risque 0 1 2 Environnement pertinence 0 1 2 Genre 0 1 2
Courriel	pansl@sentoo.sn

### Chronologie et documents

Phase	EXE			
Début est.	23/02/2004	Durée est.	Fin est:	02/12/2008
Début CS	03/12/2003	Durée CS : 60	Fin CS :	02/12/2008 Prolong. CS : _
04/01/2008	Notification de l'Echange de lettres			
20/10/2005	SMCL			
08/04/2005	SMCL			
14/09/2004	SMCL			
01/03/2004	Notification à la CTB de la CMO signée			
29/02/2004	Signature de la Convention de Mise en Œuvre			
07/01/2004	Notification à la CTB de la Convention Spécifique signée			
03/12/2003	Signature de la Convention Spécifique			
03/12/2003	Approbation du DTF par la SMCL			
09/01/2003	Analyse du DTF ou rapport de formulation par le Comité d'avis			
27/09/2002	Notification à la CTB de l'approbation de l'offre de prix			
03/07/2002	Transmission de l'offre de prix au du bailleur			
05/06/2002	Demande d'offre de prix			

### Description

Le projet consiste à appuyer un programme communal de nettoyage de la ville de Saint-Louis. Le nettoyage concerne les déchets solides (ordures ménagères, déchets des marchés et des PME) actuellement accumulé en ville et ceux collectés au porte à porte.

### Objectifs

**Obj. principal :** Améliorer de façon significative et durable les conditions sanitaires et environnementales des habitants et résidents de Saint-Louis

**Obj. Spécifiques:** Les déchets sont évacués et traités hors de la ville grâce à la participation synergique (physique et financière) des habitants, des ONG, des GIE et de la commune.

### Finance

Budget Régie	196.180 €
Budget Cogestion	1.803.768 €
Budget Total	1.999.948 €

## 2. Rapide point de la situation

Le présent document présente le rapport annuel 2007 du « Projet d'Appui au Nettoyement de Saint-Louis », le PANSL qui a pour objectif principal d'améliorer de façon significative et durable les conditions sanitaires et environnementales des habitants et résidents de Saint-Louis. De manière plus spécifique, la prestation concerne l'appui à l'évacuation et au traitement (stockage) des déchets solides collectés (par la régie municipale et les GIE) et regroupés dans des sites.

La mission d'évaluation qui s'est tenue en 2006, un an et demi suite au démarrage effectif du projet, avait constaté une faiblesse dans le montage du projet (insuffisance du budget, absence de notes de calcul et de données sur les paramètres techniques, etc.) bien que la stratégie d'intervention reste pertinente. Il s'y ajoute que le projet avait démarré sans que les conditions préalables en général, la mise à disposition de sites en particulier, ne soient remplies, ce qui explique en partie les retards constatés dans l'exécution.

En fin 2007, après près de trois années d'activités et à neuf mois de la fin du projet, les difficultés d'ordre institutionnel, technique et de gestion sont résolues. Mieux, les ambitions du projet ont été revues et des solutions fonctionnelles adaptées aux moyens alloués sont en voie de mise en œuvre.

En 2007, le faible taux de décaissement observé en 2006 est de 11% à 43%.

En somme, plus du tiers des dépenses d'investissement est engagé, une part du travail d'ingénierie sociale est réalisée, essentiellement actions de formation et sensibilisation.

Des changements notables se sont déroulés à l'échelon du projet.

Pour rappel, l'année précédente, la faible implication du Directeur National et de la Commune dans la réalisation des engagements de la partie nationale avait été constatée et soulignée, sans résultats. La rencontre avec l'autorité communale, en la personne du Maire de Saint-Louis, pour régler définitivement ces problèmes qui persistaient depuis le lancement du projet constituait, pour la partie Belge, une condition posée pour la poursuite du projet.

Suite à l'entretien et sur instruction du Maire, les sites manquants ont été mis à la disposition du projet par la Commune. Avec l'impulsion du nouveau Directeur National et du nouveau président du Comité de Pilotage désigné lors de cette importante rencontre de mai 2007 entre Monsieur le Maire, le projet et la partie Belge, l'ensemble des contraintes liées à la mise en œuvre du projet ont été levées. Depuis, des avancés notables sont enregistrées dans l'exécution, particulièrement dans la réalisation des investissements, il s'agit:

- du lancement des commandes pour l'acquisition des engins et véhicules devant équiper la décharge et les sites ;
- de la sous-traitance de la réalisation des infrastructures des déchets à l'AGETIP (agence d'exécution des travaux d'intérêt public) qui bénéficie de l'expertise et des dérogations nécessaires pour permettre la réalisation des infrastructures avant la fin du projet en septembre 2008.

### **3. Bilan de la planification des activités**

#### ***3.1 Aperçu des activités exécutées, par résultat intermédiaire:***

##### **Résultat 1 : les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont en place et sont opérationnelles**

*Activités à réaliser : (Act 1.1) Création de la décharge et des sites de transfert -(Act 1.2) Equipement de la décharge - (Act 1.3) Réalisation du premier casier.*

Les activités menées se rapportent à la préparation de la mise en place des infrastructures de nettoyage ainsi que l'équipement de la décharge, il s'agit de :

- l'élaboration de TDR pour l'Etude de Faisabilité Technique du CET/Sites/Ouvrages annexes ;
- l'élaboration de TDR pour la sélection du maître d'œuvre de travaux (Agetip) ;
- l'élaboration du DAO des engins équipant la décharge, des sites de transfert et des véhicules de collectes et de transport de déchets.

##### **Résultat 2 : Les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié**

*Act 2.1 Mettre à disposition des moyens logistiques pour le transport et l'évacuation des déchets (camions de transfert, conteneurs, bennes, etc.)*

Les activités menées se rapportent à l'élaboration et au lancement des DAO.

*Act 2.2 Appuyer la pré-collecte et renforcer les capacités opérationnelles des acteurs*

Réalisé.

##### **Résultat 3 : Les structures de nettoyage de la municipalité sont renforcées**

*Act 3.1 Définir les profils de postes (connaissances, aptitudes, attitudes et tâches) des différentes personnes engagées par le projet.*

*Act 3.2 Engager le personnel*

*Act 3.3 Former le personnel technique et d'encadrement.*

Aucune activité réalisée au profit du personnel dont la mise en place par la commune est fixée suivant les réalisations du projet (mise en place des infrastructures, achat de la logistique, etc.). Cependant un appui en matériel du Service Nettoyement a été effectué par l'achat de petits matériels pour près de 2745 €.

##### **Résultat 4 : les opérateurs et les bénéficiaires (populations, comités, commissions, GIE, transporteurs,**

*Act 4.1 Contractualiser et organiser les GIE*

*Act 4.2 Soutenir la professionnalisation des GIE et l'essaimage de micro -entreprises de nettoyage*

Sans objet pour le projet qui s'est retiré de ces activités.

*Act 4.3 Appuyer la concertation et la sensibilisation sur la gestion des déchets et des infrastructures à mettre en place.*

L'activité a été transférée au PADE 2, projet financé par la Coopération Autrichienne, exécuté par ENDA, suite aux accords entre les coopérations (Belge et Autrichienne signés en juin 2006). Ce projet a été clôturé en décembre 2007, cependant aucune des ces activités transférées n'a été exécutée.

Le projet PANSL avait maintenu deux activités test sur la sensibilisation de la cible jeune. Elles ont été réalisées en partenariat avec le CODEC (collectif des directeurs d'écoles) et deux volontaires japonais (JOCV).

*Act 4.4 Activer les actions de résorption des dépôts sauvages et de nettoyage des Berges.*

Un programme mensuel de nettoyage et résorption des dépôts est mis en place et appuyé par le projet. A cela, il faut ajouter les activités spécifiques au Service et GIE de Nettoyement les jours de fêtes.

*Act 4.5 Renforcer la capacité des acteurs sur les questions liées à la gestion durable de l'environnement à travers la formation et l'assistance technique.*

Un guide de suivi a été réalisé, suite à la formation en GAF (gestion administrative et financière des OCB de nettoyage), l'année précédente. Le premier tour des séances de suivi s'est déroulé dans tous les quinze GIE de nettoyage.

*Act 4.6 Finaliser un accord avec une société de micro-crédit*

Sans objet pour le projet

**Résultat 5 : les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés**

*Activités globales :*

- La mise en place de planifications mensuelles d'éradication de dépôts sauvages et d'entretien de la propreté des plages avec le Service Nettoyement.
- Les missions de suivi et d'appui de la CTB ;

*Activités spécifiques :*

- La visite d'exploration et d'imprégnation effectuée par les représentants du projet (responsables, administration, population) en juillet en Belgique. Le dispositif Belge en matière de gestion des déchets a été visité, on retiendra particulièrement la visite de CET en tumulus et les nombreux entretiens et contacts avec des associations civiles qui travaillent dans la sensibilisation et la valorisation des déchets.
- La participation aux journées de lancement des activités de l'antenne régionale de l'APROSEN (agence pour la propreté du Sénégal), avec le démarrage de la phase pilote du programme « Eco-quartiers » dans 3 quartiers. Le volet déchet est une composante de ce programme dont la vocation est d'aider les populations à améliorer leur cadre de vie.

*Act 5.1 Développer et mettre en place le reporting (principaux ratios, productivité, taux d'utilisation et/ou d'exploitation, etc.)*

*Act 5.2 Documenter et suivre les principaux paramètres d'exploitation*  
*Act 5.3 Développer des outils et procédures de gestion des ressources*

Sans objet pour l'année 2007 (pas d'exploitation)

*Act 5.4 Améliorer la productivité des GIE et soutenir leur professionnalisation*

Sans objet pour le projet qui s'est retiré de cette activité.

*Act 5.5 Renforcer les capacités, la structuration, la sensibilisation et la participation*

Sans objet pour le projet qui s'est retiré de cette activité transférée au PADE 2.

### **3.2 Analyse de la planification des activités**

*Comparaison entre (année N) et (année N-1)*

Les principales activités effectuées se sont faites sur les résultats 1 et 2 concernant respectivement les infrastructures et la logistique.

Il était planifié en 2007 l'étude de faisabilité technique du CET ainsi que le démarrage des travaux, seule l'étude a été réalisée.

Le lancement des marchés de fournitures et la réception étaient planifiés, seul le lancement des marchés de fournitures a été réalisé.

L'appel d'offres pour les travaux, planifié en septembre, s'est déroulé en décembre.

L'engagement du personnel et sa formation, planifiés sur le résultat 3 n'ont pas été réalisés du fait du retard accusé par la mise à disposition des véhicules et engins.

L'ingénierie sociale prévue aux résultats 4 et 5 avait été interrompue suite au constat fait par l'analyse financière du CET de l'insuffisance des moyens alloués, une part importante du paquet d'activités avait été transféré au PADE 2, projet financé par la coopération Autrichienne et exécuté par ENDA RUP.

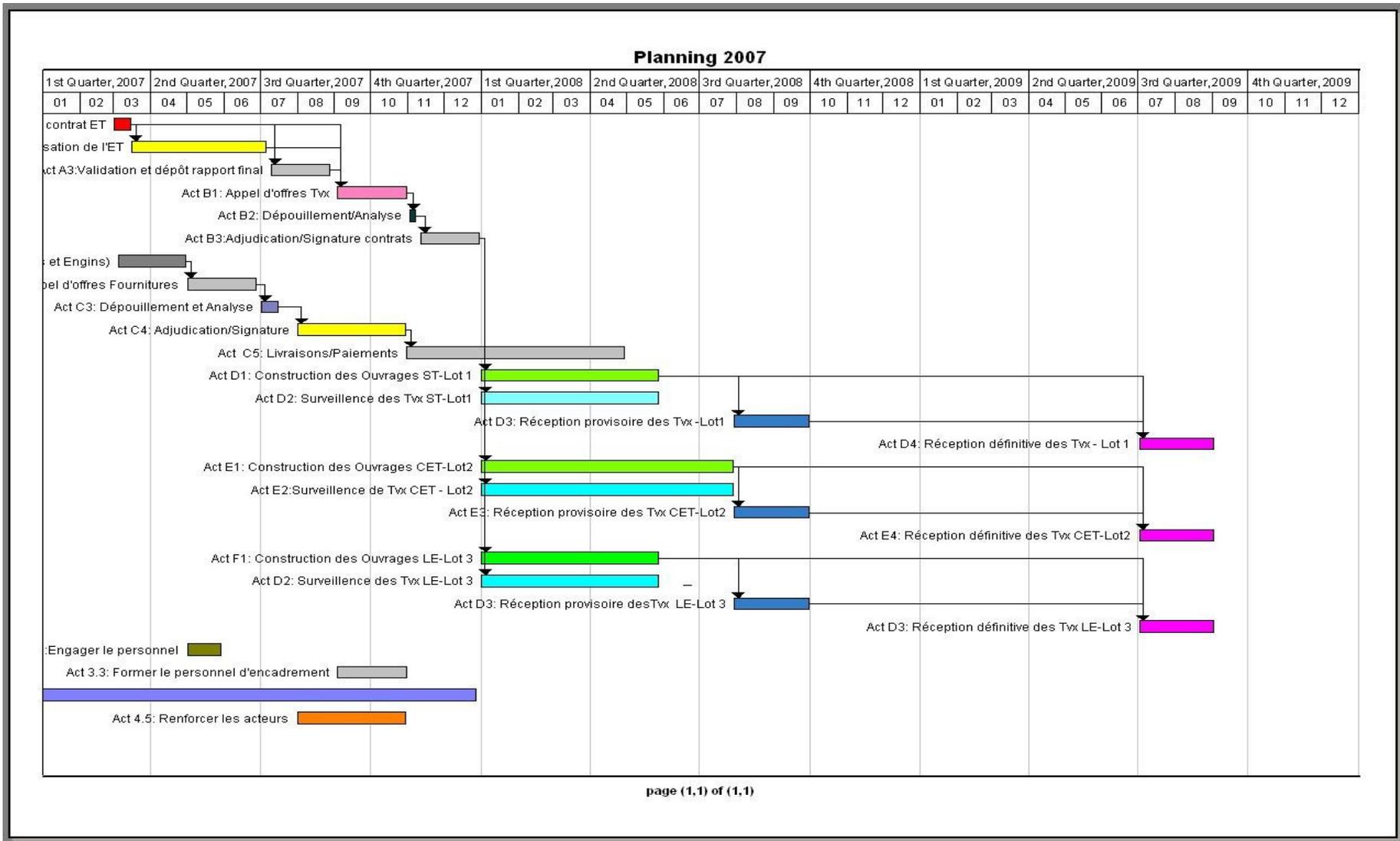
*Ecart, raisons et incidences*

Le retard constaté sur la réception des fournitures s'explique par le lancement tardif du DAO de la logistique, prévu en avril 2007, il a été lancé le 09 août 2007. Le lancement était conditionné par la rencontre avec le Maire, elle s'est finalement tenue en mai 2007.

Le démarrage des travaux planifié en septembre 2007 se fera en 2008, la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Commune et l'AGETIP a été signée le 04 décembre. Un retard du démarrage des travaux pourrait compromettre l'atteinte des résultats du projet.

Les activités de sensibilisation ont été suspendues pour raison budgétaire. Avec la suspension du volet ingénierie sociale, l'ensemble des acquis constatés (cf : EMP) est remis en cause, il en est de même de l'implication des bénéficiaires et l'appropriation, vu qu'il a été constaté une défaillance du PADE 2 dans l'exécution des activités de sensibilisation qui lui ont été transférées.

Figure 1: Bilan de la planification



## 4. Bilan des finances

### 4.1 Aperçu des dépenses

Les principales dépenses effectuées se sont faites sur les résultats 1 et 2 concernant respectivement les infrastructures et la logistique, soit près de 94,85% du montant total des dépenses effectuées en cogestion.

### 4.2 Analyse de la programmation financière (voir FIT)

*Comparaison entre les dépenses et la programmation financière en (année N-1)*

*Taux d'exécution par ligne (en milliers)*

Résultats	Montant budgétisé	Montant planifié 2007	Dépenses par trimestre (année N)				Dépenses totales (année N)	Taux d'exécution 2007
			Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4		
<b>R 1</b>	1 033,799	318	0	0,647	3,00	417,19	420,79	132%
<b>R 2</b>	425,931	400	0	0	0	161,60	161,6	40,40%
<b>R 3</b>	26,681	0	0	0	0	0	0	
<b>R 4</b>	35,002	27	0	5,84	3,92	12,27	22,03	81,60%
<b>R 5</b>	132,788	52	0,402	1,62	1,41	6,15	9,58	18,42%
<b>S/T</b>	<b>1 654,20</b>	<b>797</b>	<b>0,402</b>	<b>8,11</b>	<b>8,35</b>	<b>597,17</b>	<b>614</b>	<b>68,20%</b>
<b>Z</b>	345,74	71	14,65	16,02	10,22	12,57	53,46	75,30%
<b>TG</b>	<b>1 999,92</b>	<b>868</b>	<b>15,05</b>	<b>24,12</b>	<b>18,55</b>	<b>609,74</b>	<b>667,46</b>	<b>71,75%</b>

*Ecart par rapport à la programmation*

- Un excédent de 32% est constaté sur le résultat 1. Les travaux n'ont pas effectivement démarré cependant un acompte de près de 46% est versé à l'AGETIP (contrat MOD).
- Un déficit est constaté dans le Résultat 2, les équipements ne sont pas acquis même si un

acompte de 30% est versé (le taux d'exécution est à 40,40%) ;

- Un déficit est constaté dans le Résultat 5 qui est à (18,42%). La suspension des activités d'ingénierie sociale explique ce faible taux d'exécution réalisé.

*Raisons pour l'explication des écarts*

Le taux de déboursement total est de 68,20% pour la cogestion, 75,30% pour les moyens globaux, soit un taux global de 71,75%. Ceci correspond à un risque de type moyen (Medium risk)

## 5. Suivi des indicateurs

### 5.1 Les indicateurs de l'objectif spécifique

- le taux d'adhésion des concessions au système ne peut atteindre 75% vu que la couverture totale obtenue avec les 15 GIE atteint moins de 3 000 ménages sur les 22 000 recensés dans la ville, soit moins de 25%.
- L'évacuation ne se fera qu'en fin de projet.

Rappel de l'objectif spécifique et des indicateurs revus :

<b>Objectif spécifique</b>	Les déchets sont évacués et traités grâce à la participation synergique (physique et financière) des habitants, des ONG, des GIE et de la commune.
<b>Indicateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'ici la fin du projet, 75 % des concessions adhèrent au système de paiement (500 FCFA/mois), les GIE et la commune couvrent la pré-collecte et la collecte dans tous les quartiers de la ville ;</li> <li>▪ L'ONG ENDA (PADE II) a participé financièrement et physiquement aux actions de terrain (pré-collecte, sensibilisation, communication) ;</li> <li>▪ Plus de 70% du tonnage annuel des ordures de la ville sont évacués hors de la ville d'ici le mois 24, 80% d'ici la fin du projet.</li> </ul>
<b>Sources de vérification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapports mensuels du projet (vers la SMCL) ;</li> <li>▪ Rapports d'activité et final du projet PADE II ;</li> <li>▪ Feuilles de route des camions de collecte et des GIE.</li> </ul>
<b>Suppositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un site de décharge provisoire est désigné par la commune et validé par toutes les administrations concernées et le projet dès le mois 1 ;</li> <li>▪ L'aménagement du site provisoire peut être réalisé avec le budget initialement alloué pour la décharge ;</li> <li>▪ Les ONG et la Commune participent financièrement aux actions qui leur sont attribuées. Les quantités de déchets n'augmentent pas plus de 10% sur 4 ans.</li> </ul>

### 5.2 Les indicateurs de résultat

Une formulation des indicateurs qui tienne compte ajustements effectués est présentée, avec en rappel la formulation de base, afin de permettre une comparaison (prochain suivi).

**Résultat 1 :** *Les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont mises en place et sont opérationnelles.*

Les indicateurs retenus sont : la mise en place de l'équipement de la décharge (chargeuse sur chenille), les aménagements de sites de transfert et de la décharge, la réception de l'équipement (le mois 44), la réception des aménagements (le mois 47).

<i>Rappel des Indicateurs:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les engins sont acquis et sont opérationnels d'ici le premier trimestre 2008 ;</li> <li>- les trois sites relais et la décharge finale sont opérationnels d'ici fin 2008.</li> </ul>
--------------------------------	---

**Résultat 2 :** *Les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié*

Les charrettes et les chevaux sont en place et assurent près de 20% du transport des déchets. La réception des camions est programmée le mois 44, les sites relais et la décharge le mois 47.

<i>Rappel des Indicateurs:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les charrettes et chevaux sont mis en place et opérationnels au second semestre 2006, dans 15 quartiers de la ville ;</li> <li>- les écuries sont construites et sont opérationnelles d'ici fin 2008 ;</li> <li>- les camions (polybenne et tracteur), les semi-remorques et les conteneurs sont mis en place et sont opérationnels d'ici le premier trimestre 2008 ;</li> <li>- plus de 70% du tonnage annuel des ordures sont évacués hors de la ville d'ici le premier trimestre 2008.</li> </ul>
--------------------------------	---

**Résultat 3 :** Les structures 'Nettoisement' de l'administration communale sont renforcées.

Le personnel d'encadrement est en place depuis le mois 7, à l'exception du responsable communication et des relais, le personnel technique va être mis en place entre le 44<sup>ème</sup> et 47<sup>ème</sup> mois.

<i>Rappel des Indicateurs:</i>	<p>Le personnel nécessaire est engagé et chacun assure ses missions désignées: directeur(-trice) national(e) et co-responsable de projet au mois 0, 'assistant(e) administratif(ve), son adjoint, le responsable Communication et le(la) responsable logistique au mois 3, animateurs (-trices) de quartiers au mois 4, chauffeurs de camions et conducteurs d'engins au mois 11, les responsables de suivi de terrain, les responsables des sites relais au mois 12.</p>
--------------------------------	---

**Résultat 4 :** Les opérateurs et les bénéficiaires (population, comités, commissions, GIE, transporteurs, conducteurs, personnel de gestion) sont structurés et participent efficacement à la gestion des déchets.

Les commissions « environnement sont créées dans 12 quartiers de la ville. 15 GIE sont opérationnels. Les plages sont nettoyées chaque année. Le personnel technique va être formé entre le 44<sup>ème</sup> et 47<sup>ème</sup> mois.

<i>Rappel des Indicateurs:</i>	<p>Des commissions 'environnement' sont créées dans chaque comité de quartiers et participent aux actions du projet d'ici le mois 12, les GIE sont opérationnels, les dépôts sauvages sont réduits de moitié d'ici le mois 6 et éliminés (à plus de 90%) d'ici le mois 18. Les plages sont nettoyées chaque année. Le personnel engagé a suivi les formations en 2003 et 2004</p>
--------------------------------	---

**Résultat 5 :** Les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés.

Des systèmes de reporting sont en place, le reste va être mis en place avec le démarrage de l'exploitation, à partir du 44<sup>ème</sup> mois.

<b>Indicateurs:</b>	<p>Les systèmes de reporting sont utilisés correctement d'ici le mois 18; les montages financiers, les modes administratifs, comptables, d'exploitation et de maintenance sont définis, mis en place et correctement utilisés d'ici le mois 24; les améliorations et optimisations sont réalisées d'ici le mois 24; les actions d'information et de communication sont réalisées au cours de la période d'exécution du projet.</p>
---------------------	--

## **6. Evaluation des critères de suivi**

Les moyens du projet ne sont pas encore convertis en résultats en raison de plusieurs retards dans la mise à disposition du personnel, des structures, des sites et même de la définition des paramètres techniques de base des infrastructures à réaliser. Il s'y ajoute l'achat volontairement retardé des équipements. Cependant des solutions sont trouvées pour écourter les délais pour la mise en place des infrastructures avant la fin du projet en septembre 2008.

### ***6.1 L'efficience***

L'efficience traduit la manière dont les ressources de l'intervention de coopération sont converties au moyen des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés. D'un budget de près de deux millions d'Euro et avec une équipe de projet très légère, face à des enjeux complexes et qui nécessitent des moyens financiers et techniques très importants, le projet a su mettre en adéquation ses ressources pour l'atteinte des cinq résultats attendus.

#### ***Respect du timing***

On note que les principales activités (R1 et R2) ne sont pas exécutées à temps. Cependant le retard constaté ne compromet pas le résultat attendu de la prestation.

#### ***Moyens engagés***

##### *Ressources humaines*

Les moyens humains mobilisés pour le projet sont relativement limités :

- Unité de gestion du Projet, composée d'un représentant national désigné par le Maire,
- et du Coresponsable CTB (expert national).
- Un assistant à la Direction du projet.
- Un responsable administratif et financier à la Direction du projet.

##### *Ressources financières*

Le budget alloué était relativement faible (1/4 du montant requis) et ne permettait pas de réaliser les objectifs initiaux. En cours de projet, une révision du budget ainsi que des ambitions s'est opérée ; celle-ci a permis une réaffectation budgétaire vers les infrastructures (CET et sites relais notamment). Pour disposer de plus de moyens, les activités de sensibilisation ont fait l'objet d'une suspension et d'un transfert au PADE 2 (financé par la Coopération Autrichienne), le cadre logique a été modifié (avenant proposé et adopté au Comité de pilotage du 06/06/2007).

L'affectation des moyens communaux a longtemps été retardée (mise à disposition d'informations, budget nettoyage, etc.) ce qui a pesé sur l'efficacité globale du projet. Cependant la CTB a mobilisé des mécanismes financiers et des solutions opérationnelles pour lever une partie des contraintes identifiées. L'Etude d'Impact Environnemental du CET (non budgétisée) et les études techniques et financières ont été financées hors budget, avec le concours du FEE. Le lancement anticipé de l'EMP dans la même période que l'analyse financière du CET a créé une dynamique autour du projet qui a permis de trouver des solutions aux contraintes techniques et financières identifiées.

#### *Cadre institutionnel et gestion de projet*

Le montage institutionnel du projet était tout à fait pertinent (voir paragraphe précédent). Malheureusement, la mise en œuvre des structures du projet et leurs actions ont connu des difficultés qui ont fortement freiné son efficacité.

#### *Structures d'appui (Comité et Commissions)*

Le Comité de Suivi Technique ne s'est que peu réuni. Pour rappel, le CST doit assurer l'appui technique et la coordination des actions menées par les différents intervenants. Des correctifs ont été apportés depuis le sixième comité de pilotage en mai 2007, l'UGP a été renouvelée. Depuis, les structures du projet (UGP et CST) sont plus fonctionnelles. Cependant les Commissions prévues au DTF n'ont pas été fonctionnelles, vu l'arrivée tardive de la logistique attendue; la commission « communication » prévue au DTF ne peut être mise en place pour des raisons d'indisponibilité de budget et de personnel.

### **Taux de réalisation des indicateurs de résultats**

En fin 2007, le taux de déboursement a plus que triplé par rapport à l'année précédente, le taux moyen sur les 5 résultats est passé à 59%. Les taux d'exécution des résultats R1 et R2 sont respectivement passés à 41 et 44%, contre 7 et 6% l'année précédente.. La concentration des efforts et moyens sur ces deux résultats va sans doute améliorer l'efficacité du projet.

<b>Résultats</b>	<b>Libellé</b>	<b>Taux d'exécution</b>
R 1	Les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont mises en place et sont opérationnelles	41%
R 2	Les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié	44%
R 3	Les structures 'Nettoisement' de l'administration communale sont renforcées	100%
R 4	Les opérateurs et les bénéficiaires (population, comités, commissions, GIE, transporteurs, conducteurs, personnel de gestion) sont structurés et participent efficacement à la gestion des déchets	66%
R 5	Les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés	43%
Z	Moyens globaux	68%

## **6.2 L'efficacité**

Cette efficacité est subordonnée à la mise en œuvre des infrastructures.

### **Taux de réalisation des indicateurs**

La réaffectation des ressources du projet, l'option de CET modulable proposée lors de l'ET et l'achat d'équipements fonctionnels adaptés au budget sont des solutions apportées aux blocages identifiées. Le lancement des commandes pour l'équipement et la rétrocession de la maîtrise d'ouvrage à l'AGETIP concourent à la réalisation des résultats R1 et R2 relatifs aux infrastructures et à la logistique à mettre en place, donc de l'objectif spécifique. On note un décaissement de plus de 40% sur les investissements concernant l'atteinte de cet objectif spécifique.

### **Autres facteurs ayant une incidence sur l'objectif spécifique**

#### ***Les facteurs externes***

##### *Les menaces*

- La disponibilité des fonds alloués par le budget communal ;
- Le recrutement du personnel technique et d'encadrement qui doivent avoir un statut garantissant la stabilité requise en terme de fonctionnement ;
- La configuration de la ville (plans d'eau, urbanisation, etc.) qui ne facilite pas l'harmonisation du dispositif de pré-collecte et de collecte.

##### *Les opportunités*

- La synergie avec les autres acteurs impliqués dans le nettoyage (Coopération Autrichienne, Coopération Espagnole, Coopération Japonaise, etc.) ;
- L'implication de l'Etat à travers un nouveau Ministère en charge du cadre de vie et la mise sur pied d'une agence régionale de l'APROSEN (Agence de la Propreté du Sénégal), structures qui contribuent à accroître le niveau d'efficacité dans les actions relatives à la gestion des déchets urbains.

#### ***Les facteurs internes***

##### *Les faiblesses*

- Des dysfonctionnements dans le fonctionnement du service nettoyage (turn over du personnel, récurrence et fréquence des pannes, etc.) ;
- Le respect des engagements de la contre partie communale en termes d'allocation de ressources ;
- La réduction des capacités de collecte et de stockage, donc de durée d'exploitation, suite aux ajustements effectués pour cadrer avec le budget alloué.

##### *Les forces*

- Des actions importantes sont à porter à l'actif du projet, on cite :
- *la structuration et soutien des GIE* : Les GIE sont nettement mieux structurés, une plus grande frange de la population adhère au système et paye l'abonnement, l'équipement a été renouvelé ;
  - *la sensibilisation des populations* : la mise en œuvre du plan de communication du projet, l'élaboration d'un plan de communication communal, les synergies initiées avec PADE 2, le CODEC (collectif des directeurs d'école) et les volontaires japonais ont créés une forte mobilisation des populations autour de la thématique.
  - *les actions de la Commune* : La Commune a renforcé le dispositif de nettoyage mis en place pour répondre aux besoins de plus en fortes des populations.
  - *les accord entre la Commune et bailleurs* : un accord de partenariat entre la Commune et la Coopération Autrichienne, la Coopération Espagnole, la Coopération Japonaise, etc. Cette volonté de la commune traduit sa préoccupation sur la nécessité d'améliorer le cadre de vie des habitants de la cité.
  - *L'actualisation du PGN (plan global de nettoyage)* : les paramètres de base du système de nettoyage établis en 1998 on été remis à jour par la contribution des études réalisées par le projet.

### **Satisfaction des groupes cibles**

Elle est aussi tributaire de la mise en place de la logistique et des infrastructures. Cependant, une forte mobilisation des bénéficiaires a été notée lors des activités de sensibilisation mais celles-ci ont été suspendues et par suite transférées au PADE 2.

### **6.3 La durabilité**

#### **Le processus de développement lancé par le projet**

La mobilisation de tous les acteurs du nettoyage et des populations au sein du CST (comité de suivi technique) est une réalité. La problématique des déchets dans la ville est aujourd'hui une préoccupation qui mobilise les acteurs politiques, les populations et la société civile. L'état, à travers la mise en service de l'antenne régionale de l'APROSEN (agence pour la propreté du Sénégal), est devenu un acteur essentiel. Des tests « éco-centre » et « éco-quartier » sont en cours, des plans d'action à l'échelle de chaque quartier sont pilotés par l'APROSEN, le résultat attendu est un plan d'action global à l'échelle de la ville.

Le DN du projet est par ailleurs Directeur des Services Techniques Municipaux. Cette disposition permet au projet d'être parfaitement intégré au service communal qui a en charge la poursuite des actions engagées et la gestion des équipements à mettre en place.

## **Responsabilité des partenaires**

Le projet appui les Services Techniques Municipaux à qui revient la mise en œuvre. Des programmes mensuels sont élaborés et suivis. Il est attendu la construction des ateliers et garage devant accueillir la logistique du projet, engagement pris et budgétisé par la commune.

## **Conditions de durabilité**

Des efforts importants ont été faits par la commune pour porter le budget du nettoyage à 173 millions de F cfa de manière à couvrir les charges d'exploitation des équipements et infrastructures à mettre en place par le projet. La formation du personnel est programmée lors du démarrage des activités d'exploitation.

Force est de constater que les conditions de dotation sont incertaines et demeurent encore peu visibles, cependant la commune de Saint-Louis, à l'instar de toutes les communes du Sénégal, envisage une mise en concession du nettoyage. Le CLIS (comité local d'information et de suivi) qui est sous la responsabilité de l'état devra être mis en place à l'exploitation du CET aux fins d'en assurer le contrôle.

## **7. Mesures et recommandations**

### 7.1 Synthèse des critères d'évaluation

L'évaluation attribue le code (C) au projet.

### 7.2 Recommandations

Le projet tire à sa fin, seules des recommandations d'ordre opérationnelles peuvent être formulées sur les activités, des recommandations avaient déjà été formulées (financières, organisationnelles et institutionnelles) lors de l'EMP en 2006 et appliquées.

#### **Le projet doit être plus efficient**

La seule mesure qui s'impose est de réaliser les infrastructures dans les délais impartis et avant la fin du projet. A cette fin, le projet veillera à ce que le plan d'exécution élaboré par l'entreprise attributaire des travaux respecte cette contrainte

#### **Le projet doit être plus efficace**

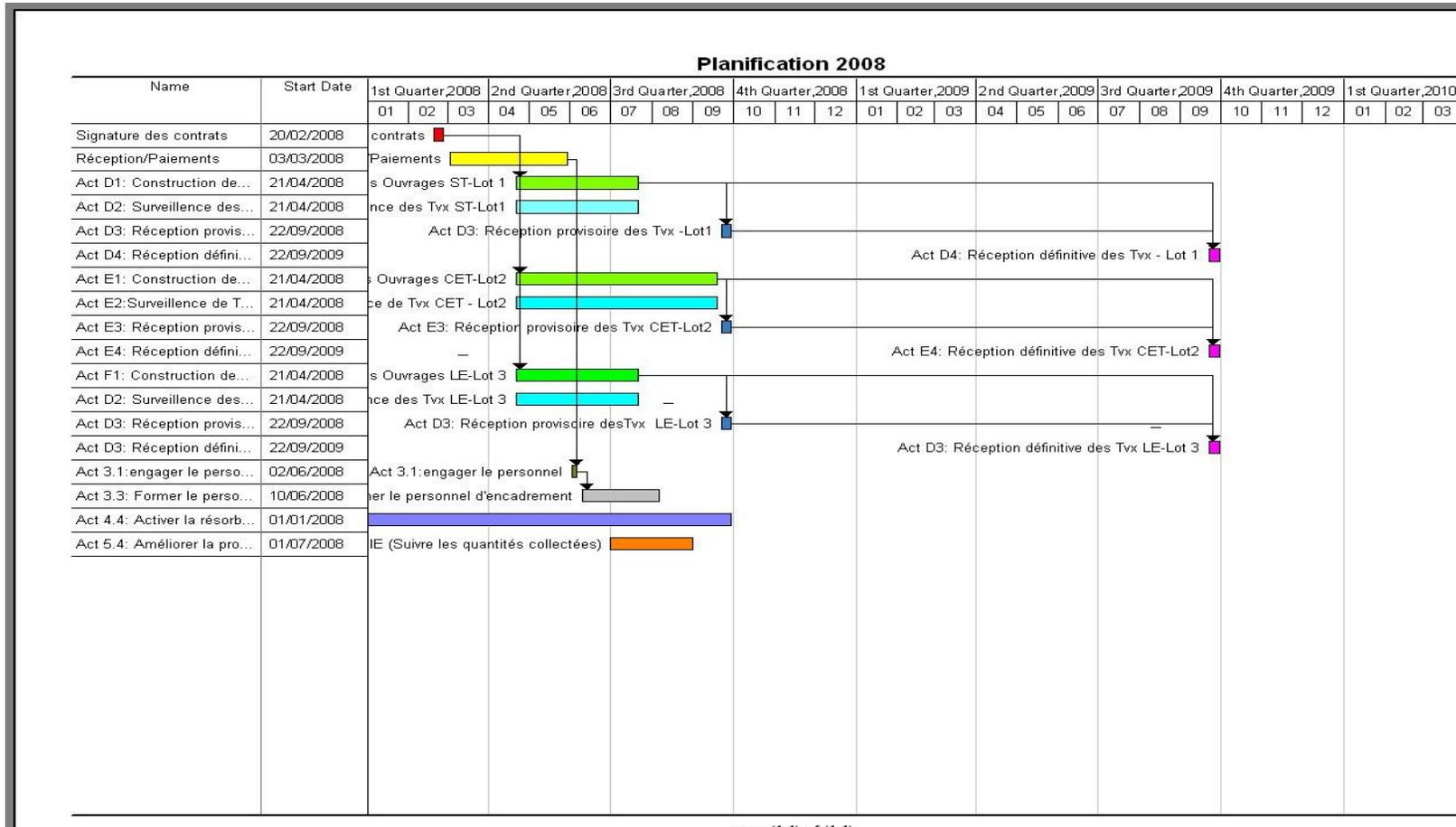
Le projet devra veiller à ce que le matériel livrable soit conforme aux commandes et fonctionnelles. Il en est de même de la conformité des ouvrages par rapport au CPT.

#### **Le projet doit être plus durable**

Une plus forte concertation de toutes les parties prenantes au projet (UGP, Commune, Services de l'Etat) est indispensable au sein des structures du projet (CP, CST et commissions) pour la mise en place des paramètres d'exploitation. La concertation régulière entre tous apparaît comme une condition indispensable à la durabilité du projet. Des fonds et des partenaires sont à rechercher dès à présent pour que le projet soit durable, les fonds alloués permettent une exploitation qui n'excédera pas deux ans.

## 8. Nouvelle planification

8.1 Figure 2: Planification N+1



## 8.2 Planification financière

Project N° **SEN0301111**  
 Project Name **PANSL**  
 Currency (x1000) **EUR**

**Belgische Technische Coöperatie**  
 Naamloze Vennootschap van publiek recht met sociaal oogmerk  
**Coopération Technique Belge**  
 Société Anonyme de droit public à finalité sociale

Planning **2008-Q1**

FINANCIAL PLANNING

Budget

Financial Planning - **NEXT**  
**QUARTERS**

Total Budget

Q	Q+1	Q+2	Q+3	Q+4	Y +1	Y +2	Y +3	Y +4
2008-Q1	2008-Q2	2008-Q3	2008-Q4	2009-Q1	2008	2009	2010	2011

(a)

(b) (c) (d) (e) (f) (g) (h) (i) (j)

'Cogestion'

**1 803,8**

437,2 502,6 40,4 543,0

'Regie' (incl. TA)

**196,2**

15,7 18,6 38,7 57,3

TOTAL

**2 000,0**

452,9 521,2 79,1 0,0 0,0 600,3 0,0 0,0 0,0

### Legend :

Q = Quarter  
 Y = Year  
 TA = Technical Assistance  
 Data to fill in  
 Historical Data  
 Planning Y  
 Planning >Y

## 9. Conclusions

### 9.1 Les activités et les finances

Pour l'atteinte de l'objectif spécifique, les efforts du projet sont concentrés sur les résultats R1 et R2. L'atteinte de ces résultats conduit à l'atteinte de l'objectif spécifique, les activités principales suivantes sont à suivre :

- le démarrage des travaux, impérativement en fin février 2008 pour permettre le respect des délais ;
- la réalisation des travaux de réhabilitation du local servant de garage pour la logistique, sur financement de la commune
- la réception des équipements (véhicules et engins) dans le premier trimestre 2008.

Suite à la suspension de l'ingénierie sociale et de certaines activités des réserves d'un montant de 36 062 € peuvent être constituées sur les lignes suivantes :

- A\_01\_06 Acquisition de plan pour un montant de : 5562 €
- A\_01\_15 Suivi des travaux pour un montant de : 5500 €
- A\_01\_06 Sensibilisation pour un montant de : 25 500 €.

### 9.2 L'appréciation des critères

Tout doit être mis en œuvre pour la réalisation des travaux dans les délais. Pour cela toutes les synergies sont à rechercher pour que la concertation soit permanente entre le projet, la commune, l'AGETP et le Maître d'œuvre des travaux pour un bon suivi.

### 9.3 Adaptations des recommandations sur le calendrier

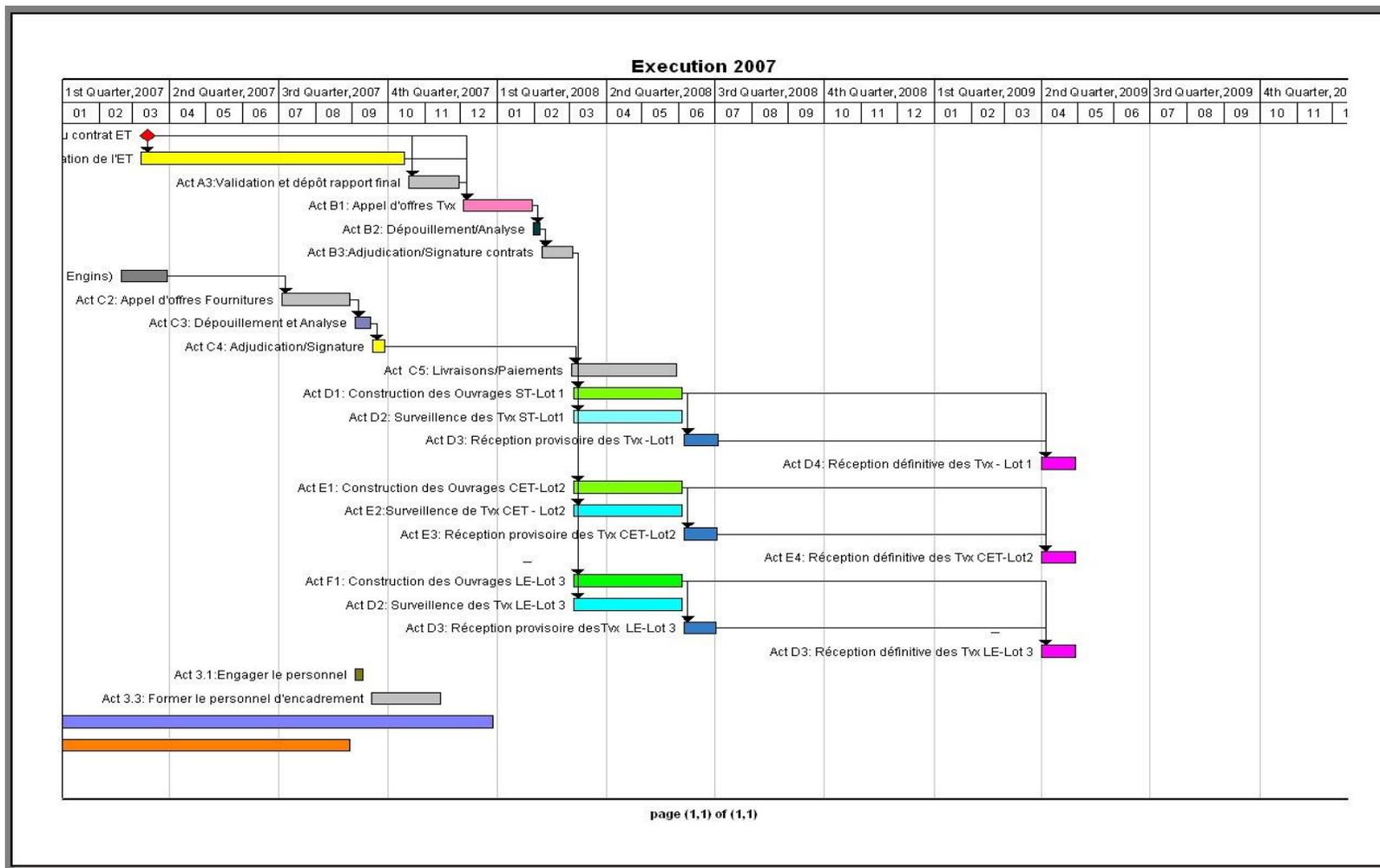
Les recommandations issues de l'EMP sont mise en œuvre et poursuivies (programmation des moyens du projet jusqu'à la fin).

## 10. Annexes

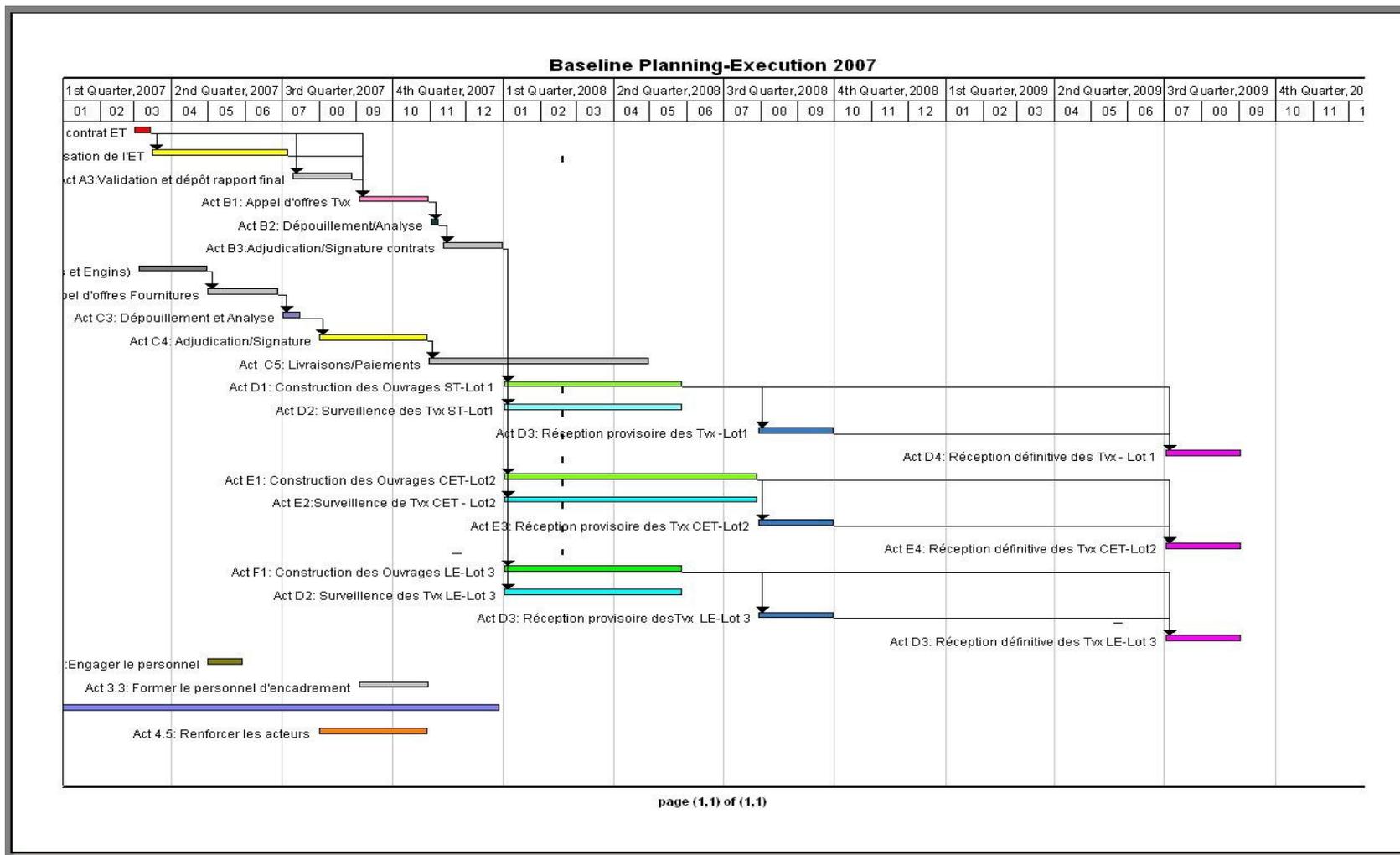
<b>N°</b>	<b>libellé</b>	<b>Page</b>
10.1	Figure 3: Graphique Gantt Exécution 2007 (Tracking Gantt view )	20
10.2	Figure 4: Comparaison entre Planification/Exécution 2007 (baseline)	21
10.4	Impression de la Check-list - Efficience	23-24
10.5	Impression de la Check-list - Efficacité	25
10.6	Impression de la Check-list - Durabilité	26-27
10.7	Impression de l'Encodage dans PIT	28-30
10.8	Cadre logique	31
10.9	Marchés publics	32-35



10.1 Figure 5: Graphique Gantt Exécution 2007 (Tracking Gantt view )



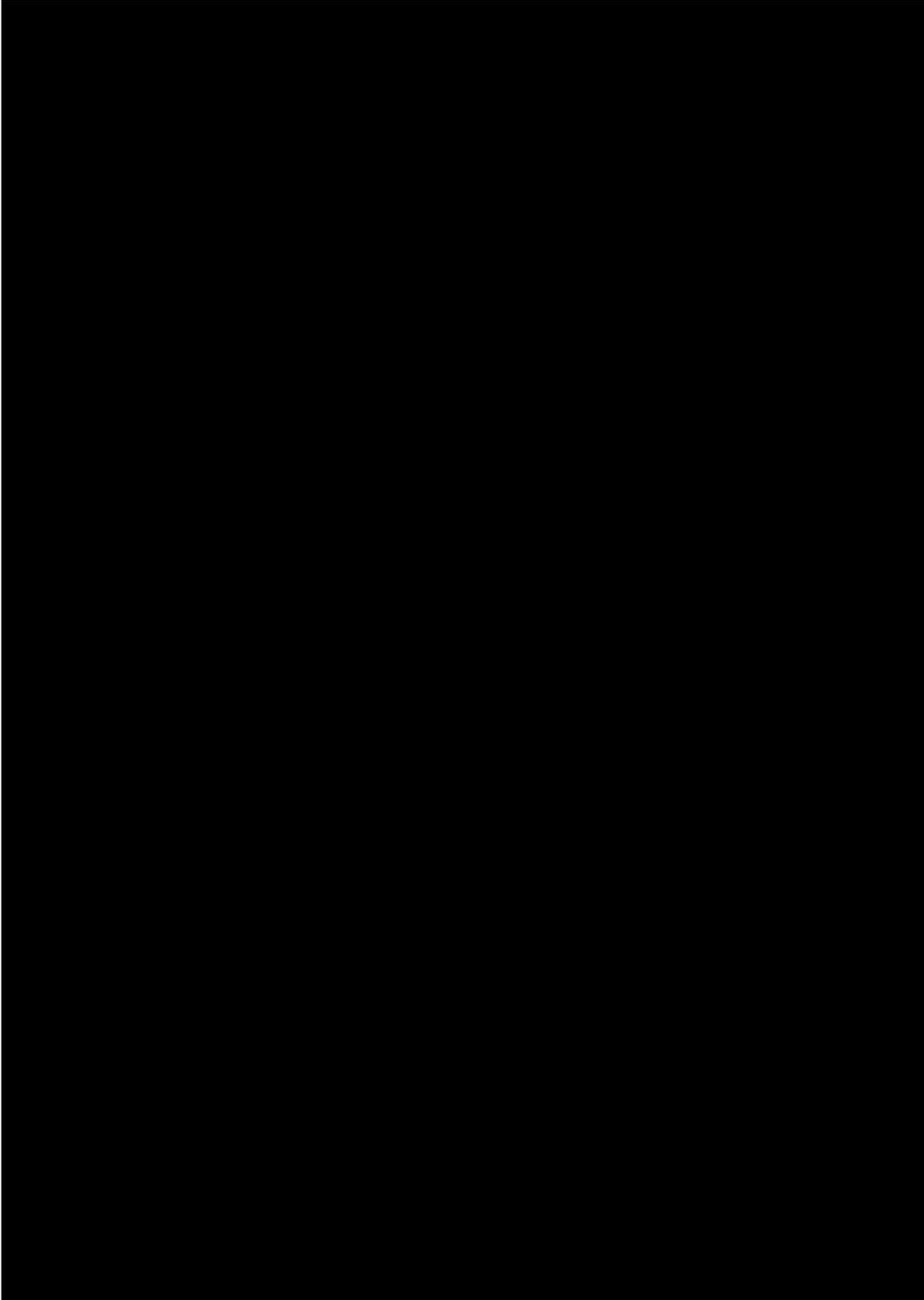
10.2 Figure 6: Comparaison entre Planification/Exécution 2007 (baseline)

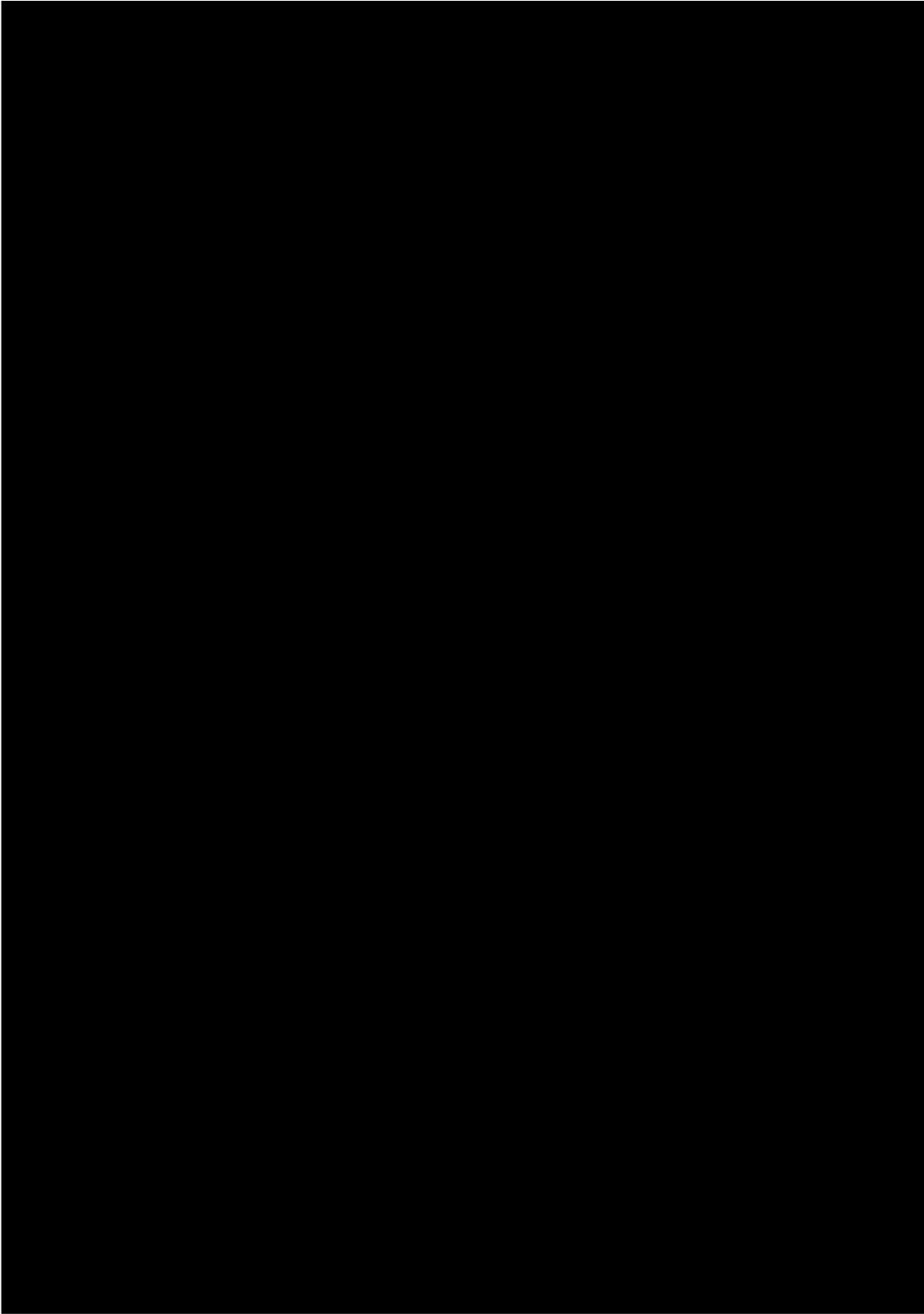


### **10.3 Mesure des indicateurs**

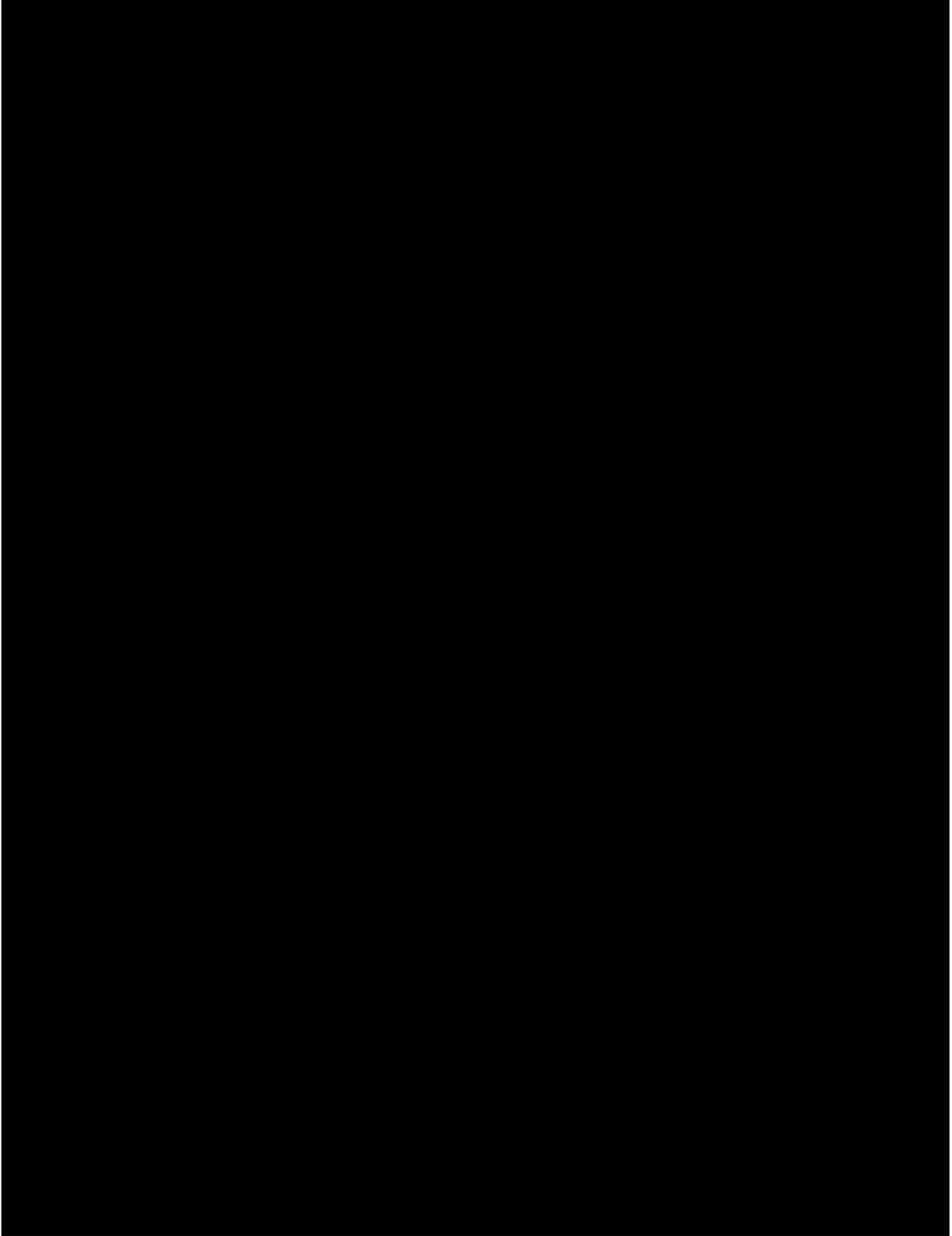
Graphiques non disponibles

#### 10.4 Check-list - Efficience



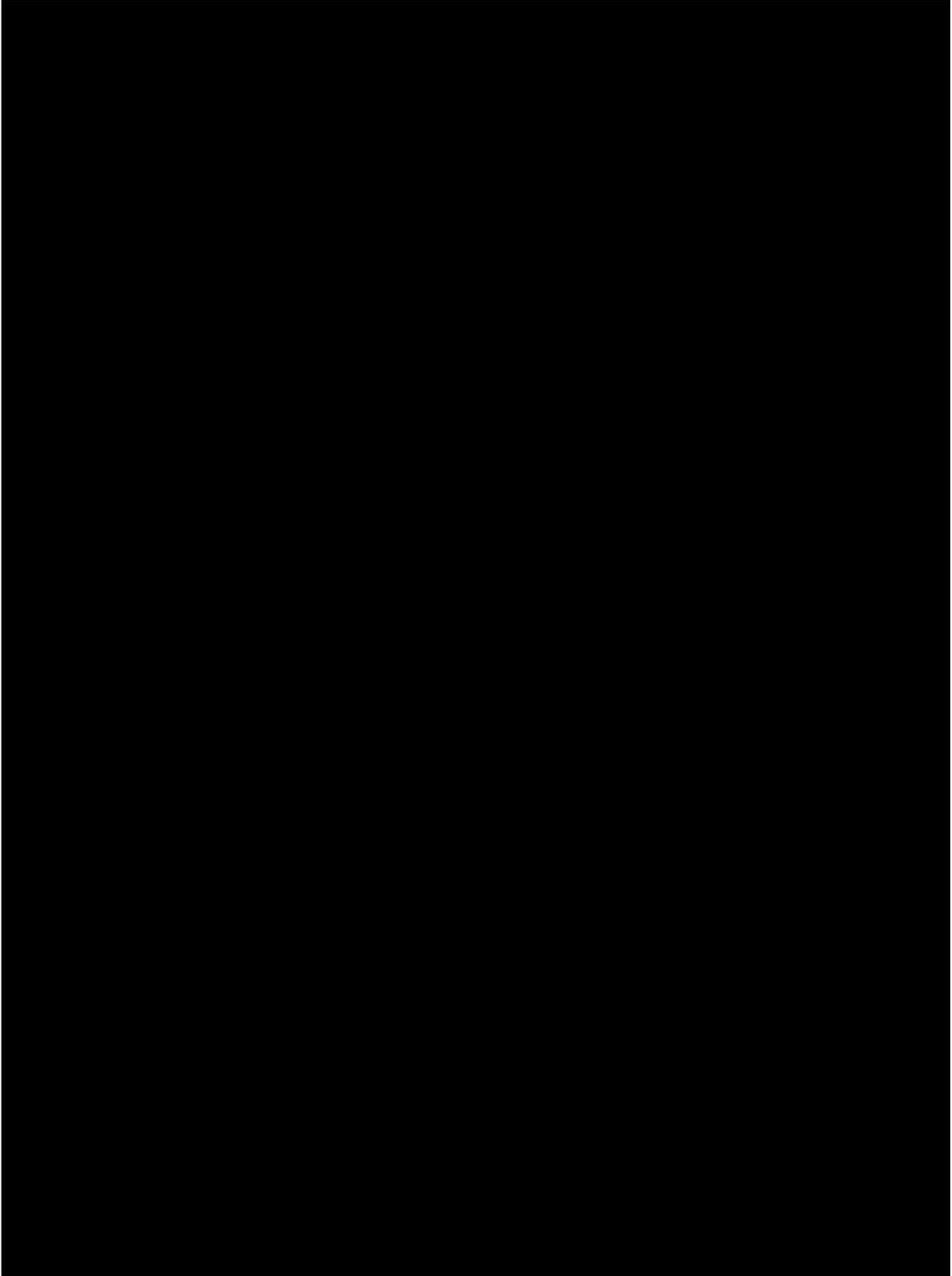


## 10.5 Check-list - Efficacité



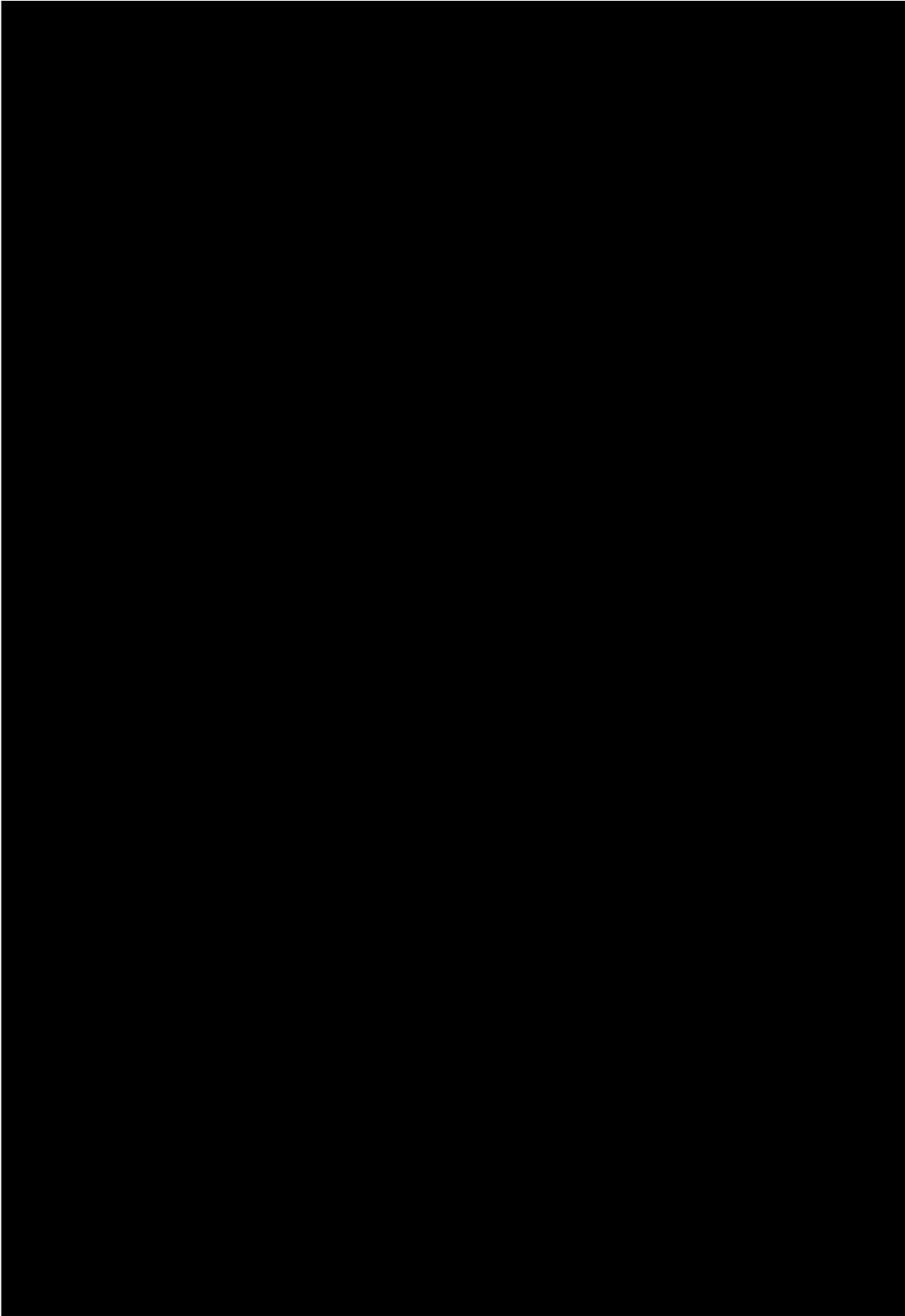


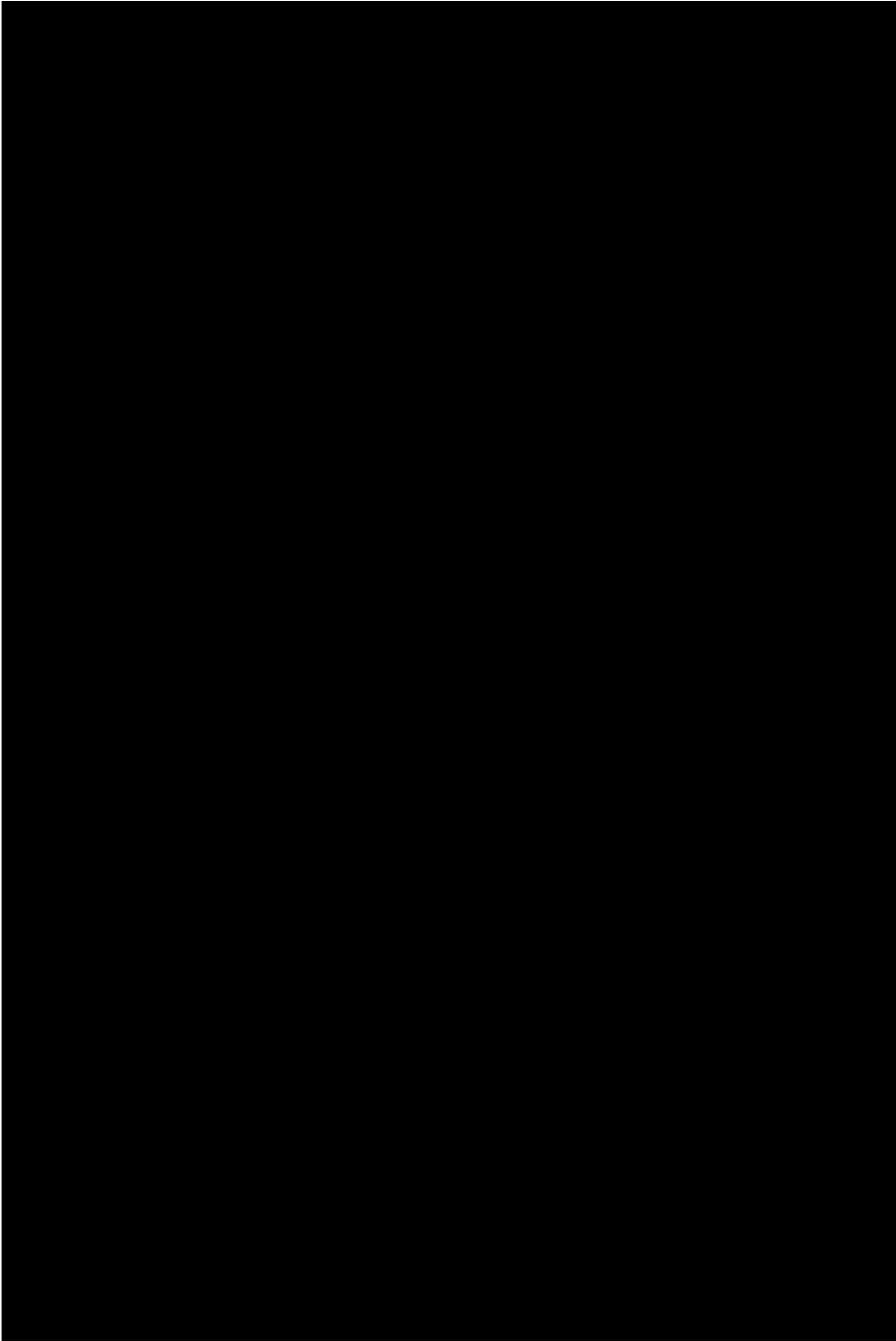
## 10.6 Check-list – Durabilité

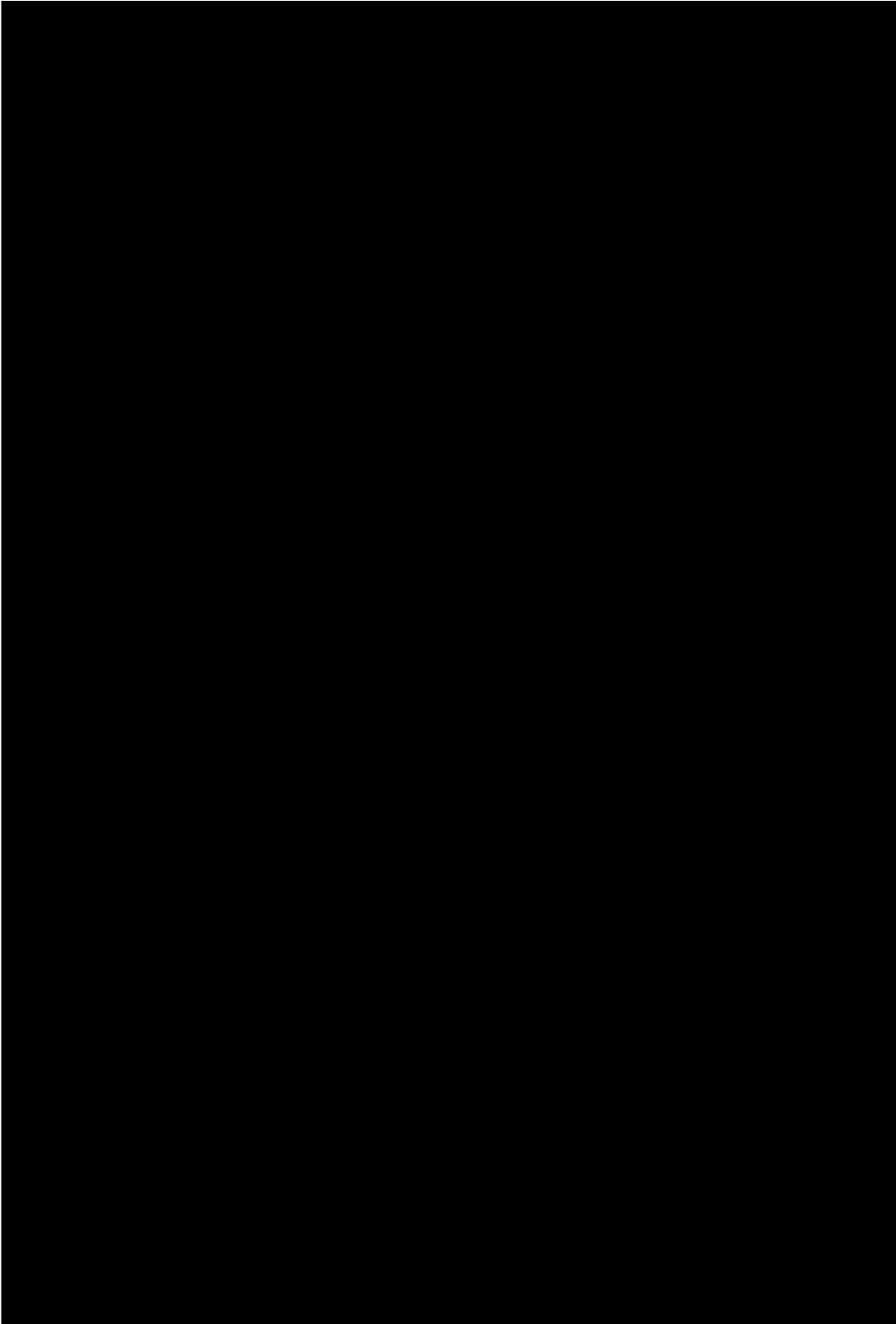




## **10.7 Encodage dans PIT**







10.8 LE CADRE LOGIQUE	Logique de l'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Suppositions importantes
<b>Objectif global</b>	Les conditions sanitaires et environnementales des habitants et résidents de Saint-Louis sont améliorées	Les concessions, les rues et la plage sont propres.	Photos des zones où s'accumulent les déchets.	Les déchets accumulés dans le passé sont évacués par la commune. Les quantités de déchets n'augmentent pas plus de 10% en 4 ans.
<b>Objectif spécifique</b>	Les déchets sont évacués et traités hors de la ville grâce à la participation synergique (physique et financière) des habitants, des ONG, des GIE et de la commune	OS1 : D'ici la fin du projet, 75% des concessions adhèrent au système de paiement (500 FCFA/mois), les GIE et la commune couvrent la pré-collecte et la collecte dans tous les quartiers de la ville. OS2 : L'ONG ENDA (PADE II) a participé financièrement et physiquement aux actions de terrain (pré-collecte, sensibilisation, communication). OS3 : Plus de 70% du tonnage annuel des ordures de la ville sont collectés d'ici le mois 17, 80% d'ici la fin du projet.	Rapports bi-mensuels du projet et feuilles de route des camions de collecte.	Un site approprié (à moins de 10 km de la ville) est acquis ou affecté par la commune pour la décharge ; ce site est validé par toutes les administrations concernées et la CTB avant fin janvier 2003. Les ONG et la commune participent financièrement aux actions qui leur sont attribuées. Les quantités de déchets (et surtout de plastiques) n'augmentent pas plus de 10% sur 4 ans.
<b>Résultats</b>	1. Les infrastructures nécessaires au nettoyage de la ville sont mises en place et sont opérationnelles	- les engins sont acquis et sont opérationnels d'ici le premier trimestre 2008 ; - les trois sites relais et la décharge finale sont opérationnels d'ici fin 2008.	Rapports mensuels et photos du site de décharge	Une zone d'accueil des déchets provisoire en bordure de ville et en zone non inondable est définie d'ici fin 2002; les terrains des sites relais sont disponibles; les engins sont réceptionnés et affectés à la décharge; les frais de fonctionnement sont pris en charge par la commune.
	2. Les déchets de la ville sont collectés et transportés par du matériel approprié	- les charrettes et chevaux sont mis en place et opérationnels au second semestre 2006, dans 15 quartiers de la ville ; - les écuries sont construites et sont opérationnelles d'ici fin 2008 ; - les camions (polybenne et tracteur), les semi-remorques et les conteneurs sont mis en place et sont opérationnels d'ici le premier trimestre 2008 ; - plus de 70% du tonnage annuel des ordures sont évacués hors de la ville d'ici le premier trimestre 2008.	Réception du matériel; Rapports mensuels et photos	Le matériel est réceptionné dans les meilleurs délais et affecté directement à la pré-collecte, le transfert et le transport des ordures; les frais de fonctionnement sont pris en charge par la commune
	3. Les structures 'Nettoieement' de l'administration communale sont renforcées	Le personnel nécessaire est engagé et chacun assure ses missions désignées: directeur(-trice) national(e) et co-responsable de projet au mois 0, 'assistant(e) administratif(ve), son adjoint, le responsable Communication et le(la) responsable logistique au mois 3, animateurs(-trices) de quartiers au mois 4, chauffeurs de camions et conducteurs d'engins au mois 11, les responsables de suivi de terrain, les responsables des sites relais au mois 12.	Organigramme des services communaux et rapports de gestion	Le personnel est recruté ou affecté par la commune et est opérationnel dans les fonctions précisées dès le mois de leur engagement et à l'avenir
	4. Les opérateurs et les bénéficiaires (population, comités, commissions, GIE, transporteurs, conducteurs, personnel de gestion) sont structurés et participent efficacement à la gestion des déchets	Des commissions 'environnement' sont créées dans chaque comité de quartiers et participent aux actions du projet d'ici le mois 12, les GIE sont opérationnels, des micro-crédits sont mis en place d'ici la fin du projet pour permettre aux GIE de financer le renouvellement de leur matériel, les dépôts sauvages sont réduits de moitié d'ici le mois 6 et éliminés (à plus de 90%) d'ici le mois 18. Les plages sont nettoyées chaque année. Le personnel engagé a suivi les formations en 2003 et 2004.	Rapports et organigramme	Les comités de quartier sont mis en place dans 60% des quartiers d'ici le mois 10 et dans 100% d'ici le mois 18. Le personnel formé reste affecté aux activités de gestion des déchets de la commune.
	5. Les mécanismes pour une bonne gestion des déchets sont mis en place et les résultats sont diffusés	Les systèmes de reporting sont utilisés correctement d'ici le mois 18; les montages financiers, les modes administratifs, comptables, d'exploitation et de maintenance sont définis, mis en place et correctement utilisés d'ici le mois 24; les améliorations et optimisations sont réalisées d'ici le mois 24; les actions d'information et de communication sont réalisées au cours de la période d'exécution du projet.	Rapports et formulaires communaux	-

**Conditions préalables:**

Un site approprié (à moins de 10 km de la ville) est acquis ou affecté par la commune pour la décharge ; ce site est validé par toutes les administrations concernées et la CTB avant fin janvier 2003.

Le personnel d'encadrement nécessaire au projet est recruté ou redéployé par la Commune d'ici Juin 2003.

## **10.9 Marchés publics**

### **10.9.1 Sous-traitance et appels d'offres**

(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Appel d'Offre International
Date de l'appel d'offres	: 09 août 2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 19 Décembre 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: La Sénégalaise de l'Automobile
Objet du contrat	: Fournitures Engins, Camions et Conteneurs Camion Poly benne (1) et Conteneurs (18)
Coût du contrat	: 132 950 010 F Cfa
Durée du contrat	: 6 mois

#### **Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Matériel non encore livré

#### **Commentaires/recommandations :**

La date de début du contrat est celle de l'approbation par l'autorité.

### **10.9.2 Sous-traitance et appels d'offres**

(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Appel d'Offre International
Date de l'appel d'offres	: 28 octobre 2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 19 Décembre 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: SAUDEQUIP
Objet du contrat	: Fournitures Engins : Chargeuse sur Pneus (1) et Chargeuse sur chenille (1)
Coût du contrat	: 191 249 0000 F Cfa
Durée du contrat	: 6 mois

#### **Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Matériel non encore livré

#### **Commentaires/recommandations :**

La date de début du contrat est celle de l'approbation par l'autorité. Pour ce présent marché, un appel d'offre international a été lancé le 09 août 2007. Aucun soumissionnaire n'ayant pu être retenu, une relance a été faite le 28 octobre 2007.

### **10.9.3 Sous-traitance et appels d'offres**

(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché	: Appel d'Offre International
Date de l'appel d'offres	: 09 août 2007
Date de début du contrat de sous-traitance	: 19 Décembre 2007
Nom du sous-contractant (ou firme)	: La SERA
Objet du contrat	: Fournitures Engins, Camions et Conteneurs Camion tracteur (1) et Semi remorques (2)
Coût du contrat	: 116 907 648 Cfa
Durée du contrat	: 6 mois

#### **Résultats produits pendant l'année sous revue :**

Matériel non encore livré

#### **Commentaires/recommandations :**

La date de début du contrat est celle de l'approbation par l'autorité

#### **10.9.4 Sous-traitance et appels d'offres**

(une fiche par nouveau contrat de sous-traitance dans l'année sous revue)

Mode de passation du marché : Sous - Traitance  
Date de l'appel d'offres : .....  
Date de début du contrat de sous-traitance : 04 Décembre 2007  
Nom du sous-contractant (ou firme) : AGETIP  
Objet du contrat : Construction de trois (3) sites de transferts  
et d'un centre d'enfouissement technique  
Coût du contrat : 471 591 974 Cfa  
Durée du contrat : 6 mois

#### **Résultats produits pendant l'année sous revue :**

#### **Commentaires/recommandations :**

Les coûts comprennent l'estimation des travaux, les paiements de la maîtrise d'œuvre et les coûts de fonctionnement de l'AGETIP

